



A B C

1-855-626-0002

www.lontariocestchezmoi.ca



LE SAVIEZ-VOUS?

Une personne sur sept en Ontario a un handicap quelconque



L'ONTARIO, C'EST CHEZ MOI

PERSONNES HANDICAPÉES

Une personne handicapée a besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes et accéder aux services.

Les handicaps peuvent être une déficience visuelle, auditive, physique, intellectuelle ou développementale; des troubles mentaux, de la parole et du langage ou d'apprentissage; et des formes d'intolérance au milieu.

Renseignez-vous au sujet des droits des personnes handicapées en vertu du *Code ontarien des droits de la personne* en consultant le site Web de la Commission ontarienne des droits de la personne à: www.ohrc.on.ca ou <http://trouvelien.at/lapho>

NORMES D'ACCESSIBILITÉ

La *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) établit des normes pour assurer la pleine participation des personnes handicapées à la société ontarienne. Toutes les entreprises et organisations en Ontario doivent respecter les normes d'accessibilité dans les domaines du service à la clientèle, de l'emploi, de l'information et des communications, du transport et des espaces publics.

Pour vous renseigner au sujet de la LAPHO, rendez-vous à www.ontario.ca ou à <http://trouvelien.at/lapho>.

Pour vous renseigner au sujet des normes d'accessibilité, rendez-vous à www.ontario.ca ou <http://trouvelien.at/normaccess>.

Pour obtenir de l'information sur les programmes et services offerts aux personnes handicapées, composez le 211 ou consultez le site Web de Disability Doorway à www.disabilitydoorway.com (en anglais).

PROGRAMME ONTARIEN DE SOUTIEN AUX PERSONNES HANDICAPÉES (POSPH)

Le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées aide les personnes handicapées qui sont financièrement dans le besoin ou qui cherchent un emploi. Pour en apprendre davantage, rendez-vous à www.mcass.gov.on.ca ou <http://trouvelien.at/fr-odsp>.

SOINS COMMUNAUTAIRES

Les centres d'accès aux soins communautaires (CASC) coordonnent les services offerts aux personnes handicapées pour les aider à vivre de façon autonome dans la collectivité. Le personnel des CASC offre un soutien et de l'information sur les soins de santé, les programmes de jour, les logements avec services de soutien et les établissements de soins de longue durée. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous à www.health.gov.on.ca ou <http://www.trouvelien.at/CASC>.

PROGRAMMES DE SOUTIEN GOUVERNEMENTAUX

De nombreux programmes gouvernementaux sont offerts aux adultes et enfants handicapés. Ces programmes comprennent, par exemple, les comptes d'épargne enregistrés, les crédits d'impôt et d'autres types d'aide financière. Pour obtenir des renseignements au sujet des programmes de soutien pour les personnes handicapées, rendez-vous à www.canadabenefits.gc.ca ou <http://www.trouvelien.at/Benefinder>.